

Incertitudes & assurances

Eric TOPPAN

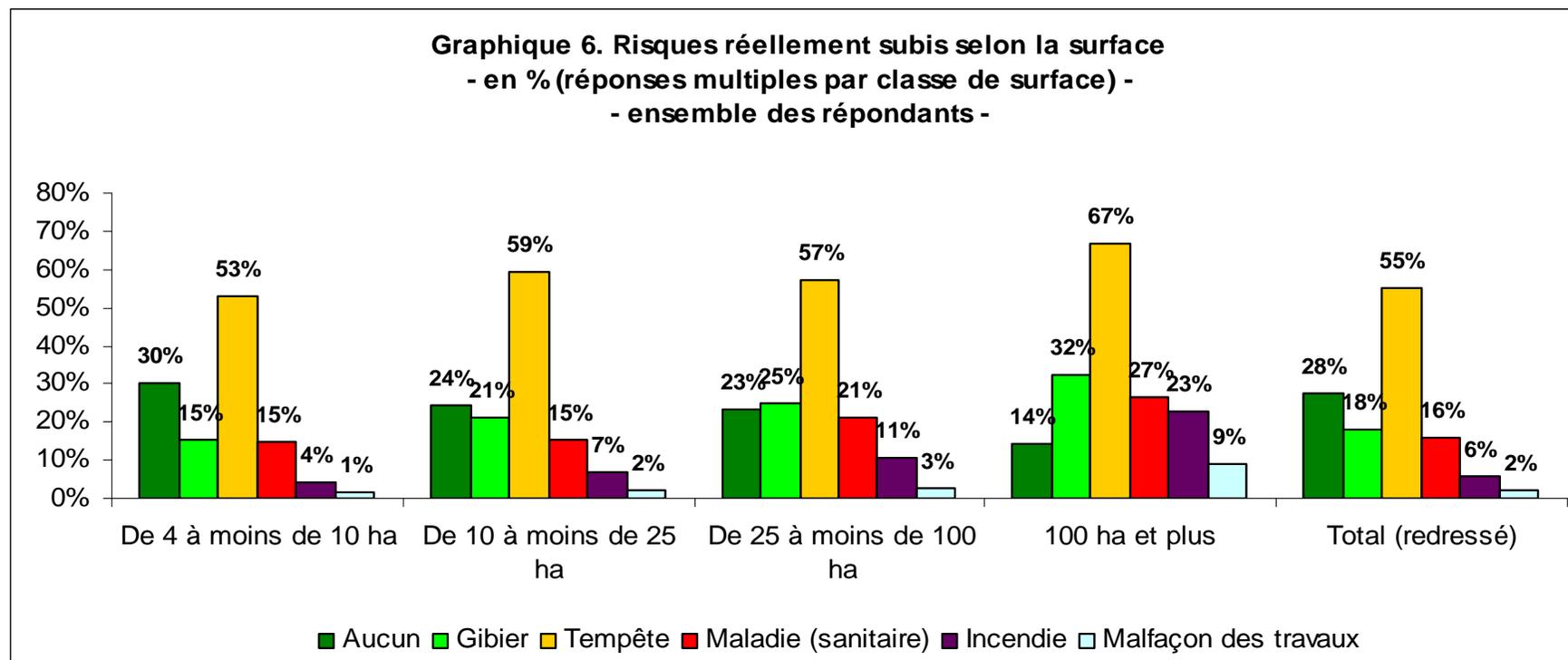
FORESTIERS PRIVES de FRANCE

Adjoint au Directeur Général

Des propriétaires plutôt sensibles aux risques

- 77% des propriétaires craignent de subir des destructions (87% pour les plus de 25 ha).
- 72% des propriétaires ont effectivement déjà subi des dégâts,
 - Dans 55% des cas ce sont des dégâts de tempête

Les risques réellement subis selon la surface boisée en % (Réponses multiples par classe de surface) –



Risques climatiques: des conséquences financières majeures

Coûts en milliards d'euros (G€) du point de vue marchand

Tempêtes :

Lothar et Martin, 1999, France : environ 6 G€

Klaus, 2009, Sud-Ouest : 1,5 à 2 G€

Incendies

2005, Portugal : 0,8 G€

2007, Grèce : 2 G€

2010, Russie : quelques G€

Sécheresse,

2003, France : 1 G€

La nécessaire mutualisation des risques

- Une demande ancienne de la Fédération
- Un triptyque dans lequel chaque acteur prend ses responsabilités:
 - L'assurance forestière compatible avec l'économie forestière
 - L'auto assurance: compte épargne
 - La solidarité nationale pour les sinistres majeurs: aide nettoyage et reconstitution

Développement de l'assurance forestière dans les principaux pays européens

	FRANCE	ALLEMAGNE	FINLANDE	SUEDE
Part surfaces forestières assurées	4%	40%	40%	70%
Total surface assurée	400.000 ha	2.400.000 ha	5.000.000 ha	15.000.000 ha

Raisons du faible développement en France

- Une offre limitée:
 - 2 assureurs = 90% du marché
 - Des capacités financières insuffisantes/enjeux
 - Des tarifs peu accessibles pour une majorité de forestiers
- Des propriétaires peu incités:
 - Une grande majorité de propriétaires ont longtemps été peu sensibles à l'assurance forestière
 - Une économie forestière qui laisse peu de place à l'assurance
 - Une gestion par l'état au cas par cas
- Mais intéressés depuis quelques années
 - 21% des propriétaires de plus de 4 ha sont intéressés par une solution d'assurance

Pour avancer

- Développer l'offre pour augmenter les capacités et mieux mutualiser les risques: arrivée d'un 3^{ème} opérateur
- Inciter les propriétaires à faire de l'auto assurance via un compte d'épargne dédié à la forêt (prévention, gestion après sinistre et investissement)
- Soutenir les propriétaires en cas de sinistre majeur sur des bases claires et connues à l'avance